

Hommage à Marcel Schott

Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier des Palmes Académiques

Figure remarquable du barreau de la Haute-Loire, ancien Bâtonnier, Officier dans l'Ordre national des Palmes Académiques (promotion du 14 juillet 2018), Maire-Adjoint et Président de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, de 2001 à 2008, membre du Conseil d'Administration de l'AMOPA 43, notre compagnon Marcel Schott s'est éteint au Puy en Velay, lundi 20 mars 2022.

Marcel Schott était un homme de conviction, d'un engagement total au service de l'intérêt général, épris d'amitié et de convivialité, à l'écoute de tous, et des problématiques de notre époque. Humaniste et engagé, très attaché à l'École de la République et au principe de Laïcité. Il portait haut en lui les valeurs de la République, Liberté, Égalité, Fraternité.

Homme d'honneur avec un grand H, il a mis ses brillantes compétences au service de multiples causes, ce qui lui valut la reconnaissance de la Nation qui l'éleva en 2013 au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Lors de la remise de cette distinction, en présence de sa marraine Julia Kristeva, tout en citant le propos de Jules Renard: «En France, le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière», il le contredisait en affirmant: «Mais moi, je ne ferai jamais le deuil des miennes ».

En effet, il y consacra toute sa vie d'homme engagé, comme avocat, et comme élu, témoignant en toutes ses responsabilités de son cordial et profond humanisme.

Notre section AMOPA de Haute-Loire lui en est profondément reconnaissante.